

CALENDRIER DES MESSES

samedi 28 juin	18 h	Brion	Saints Pierre et Paul, Apôtres
Dimanche 29 juin	10h30	Etang	
Mardi 1 ^{er} juillet	9h	Etang	messe
Mercredi 2 juillet	15h30	Maison famille de Bourgogne	messe
Jeudi 3 juillet	9h	Etang	messe
Vendredi 4 juillet	9h	Etang	messe
Samedi 5 juillet	11h	St Didier	messe
	18h	La Grande-Verrière	14ème dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 6 juillet	10h30	Etang	
Samedi 12 juillet	18h	St Léger	15ème dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 13 juillet	10h30	Etang	
Samedi 19 juillet	18h	La Tagnière	16ème dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 20 juillet	10h30	Etang	

Nouvelle adresse du site et du mail de la paroisse :
paroisseetang.fr

contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial 03 85 82 24 01
17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Arroux
Père Etienne : 06 45 27 76 27

Dimanche 29 Juin 2025 **Saints Pierre et Paul, Apôtres- Année C**

Chers paroissiens,

En ce dimanche, nous célébrons la solennité de saint Pierre et de saint Paul et nous devons nous arrêter quelques instants sur ces deux figures essentielles pour l'Eglise.

Saint Pierre est le chef des apôtres, choisi par Jésus et dépositaire des clefs, signe de son importance pour l'Eglise sur la terre et au ciel. Il a organisé l'Eglise comme le Seigneur lui avait demandé. L'évangile nous le décrit comme un homme de caractère et marqué par certaines limites comme nous tous. Il renie Jésus après son arrestation et fait une expérience de la miséricorde de Dieu dans ce dialogue magnifique avec Jésus ressuscité lorsque, par trois fois, il redira son amour à Jésus.

Saint Paul ne fait pas partie des 12 apôtres et pourtant, il se considère comme un apôtre. Il a rencontré Jésus après sa résurrection et a vécu une véritable conversion. Il s'est rapidement rapproché des apôtres et notamment de saint Pierre pour pouvoir accomplir sa mission au nom de l'Eglise. Homme de caractère, il est fait mention de querelles notamment avec saint Pierre sur la compréhension de la nouveauté du message du Christ et de son application concrète.

Tous les deux vécurent le martyre à Rome et leurs tombeaux respectifs ont très vite été des lieux de pèlerinages jusqu'à aujourd'hui.

Nous rendons grâce pour ces hommes de caractère qui nous ont montré, tout au long de leur vie, que la défense de la foi nécessite de l'énergie et des convictions fortes.

Confions-nous à leur intercession.

Abbé Etienne Lhomme

Samedi 28 juin***Messe à 18h à Brion***

André TOUTAIN

Jean-Charles LEMONNIER.

Luc BARATHON

Anniversaire Marie-Noëlle de GUELIS et sa famille

Dimanche 29 juin***Messe à 10h30 à Etang***

Anniversaire Antoine et Annette DURAND

Bernard et Valéry TESTARD

Famille GOUIN-TESTARD

Jean et Madeleine MANAUD

Daniel D'AIX et familles D'AIX – DORIDOT - CHATILLON

Jean-Charles LEMONNIER et familles GENEVOIS-MOLLETTE

MARIAGES

David BONDEAU et Salomé VOLAHITA le 28 juin à La Grande-Verrière

Nous rendons grâce pour le futur mariage de

Thibault MONTEUX et de Diane SCHLEITER le 5 juillet à St Léger

BAPTEMES

Anna TRAME, le 28 juin à Brion

Eliott PERRAGUIN, le 29 juin à Etang

PROFESSIONS DE FOI

Ce dimanche, 4 jeunes feront leur profession de foi :

Lucas LAGNEAU, Yann TOCZE, Léontine D'AIX, Mathias SOYEZ

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine

ou à partir de 10 h avant la messe du dimanche ou la messe du samedi

soir à 18h, sur rendez-vous.

CHAPELET

Chaque mercredi, à 14h à la Comelle

JOURNEE PAROISSIALE A ARS

A l'occasion des 100 ans de la canonisation du Curé d'Ars,

Une journée paroissiale est organisée à ARS, le 4 août.

Un car est réservé - coût : 15 euros. –

Réservation : secrétariat paroissial - 03 85 82 24 01

PRIERE DES MERES

Le mardi, tous les 15 jours, à 10h à la chapelle à Etang

Pour tout renseignement, contactez Béatrice de Crémiers

au 06 63 70 19

QUETE IMPEREE

La quête du dimanche 29 juin sera destinée au Denier de Saint-Pierre

OUVERTURE DE LA CHAPELLE DE LA CERTENUE

Dimanche 29 juin

BENEDICTION DE LA CROIX DE GLENNE A LA GRANDE-VERRIERE

Samedi 29 juin, à 13h30

LOI SUR LA FIN DE VIE

Ecrire à nos parlementaires :

- pour remercier notre député, monsieur Aurélien

Dutremble d'avoir voté contre cette loi :

aurelien.dutremble@assemblee.nationale.fr

- pour manifester notre opposition à cette loi auprès de

notre sénateur monsieur Fabien Genet : f.genet@senat.fr